

**ABORDER LE CONTINUUM DES MOBILITES SPATIALES :  
PROPOSITION D'UN PROTOCOLE DE MESURE DES MIGRATIONS AU SAHEL**

Florence Boyer  
Chargée de recherche  
Institut de Recherche pour le Développement  
UR013 « Migration, mobilité, peuplement »  
Ouagadougou (Burkina Faso)

---

La focalisation médiatique, politique, voire scientifique actuelle sur les migrations africaines dirigées hors de ce continent tend à occulter, dissimuler des mouvements tout aussi importants, mais mal connus, notamment les migrations intra-africaines ou même les migrations internes. Or ces sorties du continent ne sont qu'un aspect d'un éventail plus large de pratiques migratoires. L'ensemble de ces mouvements est peu décrit – en particulier en Afrique de l'Ouest – mais surtout ils sont peu ou pas mesurés. Les recensements n'en donnent qu'une image partielle et tronquée : ils ne rendent compte que de l'installation à un moment donné des individus, les choix de découpage territoriaux notamment, limitent le rendu des migrations internes, alors que les découpages temporels restreignent la mesure des migrations internationales (par exemple, les migrants saisonniers ou les migrants circulaires ne sont que rarement apparents dans les recensements). Egalement, la dernière grande enquête sur les migrations en Afrique de l'Ouest, la REMUAO (Bocquier, Philippe and Traoré, Sadio, 2000), est relativement ancienne.

Face à ce constat, un devoir de mesure des migrations et mobilités semble s'imposer, devoir de mesure qui ne doit pas se limiter pourtant au seul comptage de stock ou de flux de migrants : il s'agit aussi de déceler les logiques qui les sous-tendent, logiques économiques et sociales en particulier, de décrire les contextes dans lesquels elles se déploient. Ainsi, ces migrations et mobilités sont-elles toutes massives, durables ? Quelles sont leurs logiques ? Dans quel contexte s'inscrivent-elles ?

Le présent projet<sup>1</sup> repose sur deux préoccupations, deux ambitions : d'une part, le *devoir de mesure* des mobilités et ce afin de pallier, dans la mesure du possible, aux déficiences énoncées précédemment. D'autre part, une réflexion sur les migrations et mobilités en Afrique de l'Ouest a été mise en œuvre autant à partir de travaux réalisés dans d'autres contextes (en particulier en Amérique Latine) (Bustamente, Jorge A. et al., 1997, Dureau, Françoise and Florez, Carmen Elisa, 2000) qu'à partir d'un bilan des pratiques migratoires contemporaines dans cette partie du continent africain. Ainsi, l'objectif est de s'interroger sur les mobilités spatiales, celles-ci intégrant les différentes pratiques migratoires, en partant de l'hypothèse que les différentes formes de mobilité (comme l'immobilité) s'articulent les unes aux autres : non seulement il n'y a pas de rupture entre l'une et l'autre des mobilités, mais elles ne prennent du sens que les unes par rapport aux autres. Par exemple, certaines formes de mobilité sont versatiles parce qu'elles s'adaptent aux crises et politiques des pays d'accueil ou de transit ; elles changent rapidement en fonction d'opportunités économiques, comme elles réagissent aux accidents politiques, aux événements politiques... Inversement, certaines formes de mobilité restent structurantes autant par leur ancienneté, par l'habitude prise que par leur ampleur : il s'agit par exemple des migrations circulaires ou saisonnières, qui restent sans doute l'une des plus importantes formes de mobilité en Afrique de l'Ouest et ce depuis environ un siècle. Certains flux moins étudiés contribuent à l'urbanisation comme à la recomposition permanente des villes, participent aux stratégies individuelles de lutte contre la pauvreté. Les migrations internationales vers les pays du Nord, qui retiennent toutes les attentions, sont certes indissociables de ce système de mobilités, mais elles n'en sont qu'un élément. Il convient d'aborder ce système de mobilité comme un ensemble cohérent.

---

<sup>1</sup> Le protocole méthodologique présenté par la suite couvre plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, le Niger, le Mali et à terme le Sénégal. Il a été mis au point par D. Delaunay (IRD), F. Boyer (IRD) et F. Dureau (Migrinter) ; il associe plusieurs chercheurs dans chacun des pays concernés.

## APPROCHE GLOBALE DES MOBILITES : MOBILITES VERSUS MOUVEMENTS ET INSTALLATIONS

Si l'approche globale des systèmes de mobilité suppose d'en saisir les différentes formes et de retrouver leurs cohérences et complémentarités, elle suppose tout autant de saisir les formes de l'immobilité et de l'installation. Les individus et les groupes associent des pratiques migratoires diverses à des logiques d'immobilité et d'installation également diverses ; de même, les lieux les rassemblent selon des configurations qui dépendent et qui sont adaptées au contexte. L'objectif de ce projet consiste à retrouver ce continuum des formes de mobilité comme de l'installation et ce, notamment, par la mise au point d'outils de collecte qui répondent autant à un devoir de mesure des mobilités africaines, qu'à poursuivre une réflexion plus générale sur l'articulation des mobilités et les pratiques spatiales, et une réflexion plus spécifique autour d'une notion de plus en plus prégnante pour décrire le contexte migratoire ouest-africain, à savoir la *culture de la mobilité*.

La poursuite d'une réflexion sur l'articulation des mobilités conduit à interroger d'une part l'articulation entre le mouvement et l'installation et ce en lien avec le phénomène de dispersion des individus et des groupes ; il s'agit, d'autre part, de s'interroger sur les liens, les fluidités entre les formes de mobilité autant à l'échelle de la vie de l'individu qu'à l'échelle des configurations spatiales et de peuplement qu'elles produisent.

La dispersion des individus et des groupes renvoie à l'installation comme au mouvement, aux mobilités : dans cette perspective l'ensemble des échelles de temps (du quotidien à la longue durée) comme l'ensemble des échelles spatiales (du local à l'international, ou de la proximité à la distance) doit être envisagé pour rendre compte de l'articulation des pratiques de mobilité et des configurations territoriales et spatiales produites. En effet, dans la mesure où un individu concentre et condense une multiplicité de pratiques spatiales et sociales, la compréhension de ses mobilités se doit d'être associée, d'une part à son/ses installation(s) plus ou moins durable(s), d'autre part à l'installation durable en un ou plusieurs lieux spécifiques de certains membres du groupe, voire à l'immobilité<sup>2</sup> d'autres membres. Les pratiques spatiales individuelles sont alors replacées dans le contexte spatial (les formes territoriales de proximité et de distance) comme dans le contexte social (les processus de négociation et les liens qui se jouent dans la proximité et la distance). Cependant, aborder la dispersion – et les pratiques spatiales et sociales de la dispersion – sous l'angle de ces deux notions que sont l'installation et le mouvement peut apparaître contradictoire.

Loin d'être antinomique, ces deux notions expriment une tension qu'il s'agit de décrypter. L'hypothèse est que cette tension entre mobilité et installation est permanente ; il ne s'agit pas alors de résoudre un paradoxe ou de sortir de la contradiction, mais plutôt de se centrer sur les configurations sociales et spatiales qui apparaissent autour de cette apparente contradiction. Suivant cette logique, installation et mobilité ne peuvent se penser de façon distincte, successivement, mais doivent être envisagée conjointement. Il s'agit là de l'une des figures du continuum qui s'exprime sous la forme de fluidité et de versatilité entre les différentes étapes de la vie d'un individu, comme de fluidité et de versatilité dans les configurations territoriales et sociales.

Toujours dans la déclinaison du continuum, la seconde figure de ce dernier qui permet de décrypter les mobilités contemporaines consiste à ne pas séparer les différentes formes de mobilité, à reconsidérer les typologies classiques qui distinguent par exemple les migrations temporaires des migrations définitives ou des migrations circulaires, les migrations internationales des migrations internes ou des mobilités résidentielles. Dans la mesure où le continuum met en jeu l'ensemble des échelles temporelles comme des échelles spatiales, il convient d'aborder et d'interroger les mobilités dans leur ensemble, en particulier les liens, les ponts qui se construisent dans le passage de l'une à l'autre de ces formes. De la même manière que précédemment pour ce qui est de la mobilité et de l'installation, il s'agit de décrypter les formes de la fluidité, voire de la versatilité entre l'une et l'autre des mobilités en

<sup>2</sup> La distinction faite ici entre installation et immobilité est relativement ténue : l'installation est considérée comme une période, un moment transitoire entre deux mobilités ou deux migrations. L'immobilité est considérée comme un état : l'individu ne bouge pas. Toutefois, théoriquement cet état ne peut être constaté qu'a posteriori, à la fin du cycle de vie, dans la mesure où la mobilité reste toujours un horizon des possibles, ne serait-ce que parce qu'elle peut être forcée, ou simplement parce que le territoire est touché par des dynamiques spatio-temporelles qui amènent ses habitants à être mobile sans pour autant effectivement se déplacer.

jeu dans la vie d'un individu comme dans celle d'un groupe social. Cette posture oblige ainsi à considérer l'ensemble des échelles de mobilité, non pas seulement l'approche classique qui consiste à les articuler, mais en les abordant dans le continuum.

La déclinaison du continuum des mobilités conduit alors à aborder l'espace et le peuplement à la fois selon une approche par le territoire – territoire envisagé tant comme une étendue que comme un archipel et ce afin de rendre compte des configurations produites par la dispersion – et selon une approche par le mouvement : la mobilité, sous toutes ses formes, est au cœur de l'une comme de l'autre de ces approches.

S'il est possible d'interroger le continuum des mobilités à l'échelle individuelle, celui-ci est également en jeu dans les configurations spatiales. En effet, le territoire est impliqué dans/par les mobilités de deux manières :

- les mouvements agissent sur le peuplement, de même qu'ils agissent sur les conditions économiques, politiques ou sociales de ce peuplement ;
- le territoire est également en transformation permanente, sous l'effet d'interventions extérieures, d'ordre politique ou économique par exemple, ou en fonction des interactions consécutives aux situations de co-présence (les habitants participent à la production et aux transformations de leur territoire). Les dynamiques spatio-temporelles engagent alors les acteurs dans un processus de mobilité, même s'il n'y a pas déplacement effectif<sup>3</sup>.

Si l'approche des territoires au travers des phénomènes de mobilités englobe ces deux dimensions, elle est aussi indissociable d'une analyse de la co-présence. Cette dernière participe, avec la mobilité, aux dynamiques spatiales et du peuplement. Co-présence et mobilité apparaissent comme deux notions à même de rendre compte de la dispersion et des formes du continuum ; en effet, de même qu'il n'est pas nécessaire de se déplacer pour être mobile, il n'est pas nécessaire d'être co-présent pour entrer en interactions. Ainsi, ces deux notions se jouent de la distance et de la proximité, comme elle se jouent de l'éloignement temporel et du quotidien ; elles ne sont pas contraintes, dans leur définition, par des limites, des « bornes » spatio-temporelles.

Toutefois, pour que l'analyse du continuum soit complète, il est nécessaire de décrire une approche, qui est le corollaire de la précédente, à savoir l'approche par le mouvement. Celle-ci conduit à s'interroger sur le sens des déplacements. Le mouvement, peut se définir comme un instant paradoxal où le temps et l'espace (au sens d'espace environnant, de paysage dans un sens commun), changent en permanence et en même temps. Ce type de changement se retrouve dans toutes les formes et les échelles de mouvement, du quotidien au long voyage, de la proximité à la longue distance. Que signifie alors pour un individu, voire pour un groupe, le fait d'être en mouvement ? Le déplacement nécessite certes une mobilisation technique – l'infrastructure des transports, le coût monétaire de ce transport -, et une mobilisation sociale – disposer d'un minimum d'informations pour accéder à cette infrastructure et optimiser le déplacement - ; il se charge, toutefois, également d'une dimension idéale propre à la société, au groupe considérée, ouvrant vers une compréhension partielle de la place des mobilités dans cette société.

#### LE CADRE OUEST-AFRICAIN : UNE CULTURE DE LA MOBILITE ?

La notion de *culture de la mobilité* tend à prendre de l'importance dans le contexte ouest-africain ; issue du post-modernisme et des théories culturelles, elle renvoie à un contexte épistémologique qui s'interroge sur le voyage et les mobilités. Dans le cadre ouest-africain, cette notion semble renvoyer tout autant à cet arrière-plan épistémologique qu'aux études sur le nomadisme, sachant qu'elle a surtout été développée dans un contexte anglo-saxon.

Dans la conception de ce protocole, il nous a semblé pertinent d'associer une réflexion sur la mesure et l'articulation des mobilités à une réflexion autour de la notion de *culture de la mobilité*. En effet, malgré des approches disciplinaires différentes (démographie et anthropologie), ces deux démarches convergent autour de différents impératifs : d'une part, préférer l'usage du terme mobilité à celui de migration, d'autre part considérer l'ensemble des formes de mobilité et non plus segmenter les approches en fonction de découpages spatio-temporels généralement arbitraires, et ce afin de rendre compte tant de la complexité des phénomènes que du sens, de la place de la mobilité, du voyage dans

<sup>3</sup> Ceci signifie que l'immobilité est quasi un état théorique : Cf. note infra.

les groupes sociaux considérés. Cependant, l'apport de la notion de *culture de la mobilité* réside dans le fait que les mobilités sont abordées comme un mode de vie, comme partie intégrante de « livelihood<sup>4</sup> ». *“The term ‘mobility’ is preferred to that of ‘migration’ for two reasons. First, the concept of migration does not cover all types of geographical mobility (...). Second, mobility is more than the movement of people alone: also non-human and non-material things such as ideas and values can move or adopt specific forms as a result of the movement of people”* (Van Dijk, Han et al., 2001, p. 9). Cette notion a donc une portée englobante autant dans l'approche des mobilités, que dans la manière dont une société, ses différentes composantes sont observées, c'est-à-dire par le prisme de la mobilité.

Cependant, il apparaît nécessaire d'apporter une précision quant à cette notion de *culture de la mobilité* : il ne s'agit pas de « faire du culturalisme », c'est-à-dire de considérer la mobilité, ou le voyage comme inhérents aux cultures ouest-africaines. *“The question is not so much whether travelling cultures exist but how they are produced and respond to, mediate and mitigate social, economic, political and ecological conditions in Africa and beyond. Population mobility and the associated travelling culture are decisively influenced by conditions on the ground that force people to move. In Africa some people have developed travel as the very basis of their existence”* (De Bruijn, Mirjam et al., 2001, p. 64). Comme nous l'avons signalé précédemment, parler de mobilité (comme parler de *culture de la mobilité*) ne signifie pas pour autant qu'il y a déplacement. En effet, certains membres d'un groupe social sont engagés dans la mobilité, parce que d'autres sont effectivement en déplacement ; tous les membres sont mobiles ne serait-ce que parce que le contexte dans lequel ils évoluent est lui-même dynamique. Un tel positionnement oblige à reconsidérer le point de vue et les systèmes d'opposition classiques, notamment entre mobile/(nomade) et sédentaire, entre installation et migration...

L'une des conséquences de ce positionnement consiste, sur le plan méthodologique, à « décentrer le regard » : si l'approche monographique persiste, la localité est un point de départ, d'observation tendu vers l'au-delà. Ceci renvoie, certes à une vision réticulaire de l'espace (le réseau s'appuyant sur la localité), mais aussi sur une conception de la localité entendue comme transition spatiale, au sens de lieu faisant sens autant dans l'installation que dans le passage. Ainsi interroger la notion de culture de la mobilité revient à la fois à reconsidérer la place et le sens des mobilités dans un groupe social donné, mais aussi à aborder l'espace comme un lieu, un territoire ouvert. Pour décrire cette approche, on peut reprendre l'expression de J. Clifford « dwelling-in-travels » (Clifford, James, 1999), qui renvoie à une conception de la localité, du lieu comme étant constitué autant par le déplacement que par la stabilité.

#### LE PROTOCOLE METHODOLOGIQUE : « MESURE DES MOBILITES SPATIALES »

Le protocole méthodologique<sup>5</sup> qui a été élaboré repose sur la convergence de ces deux approches : s'il met l'accent sur un souci de mesure des mobilités spatiales, il n'exclue pas pour autant l'approche qualitative, cette dernière étant considérée comme complémentaire de l'outil de mesure, en particulier dans le cadre d'une approche monographique. Actuellement, le protocole d'enquête est mis en place, pour sa partie quantitative, dans la ville de Ouagadougou (depuis janvier 2007) ; il a été testé à Bamako (et devrait y être mis en place à partir de 2008) et Dakar. A la fin 2007, il doit être testé en zone rurale au Niger, dans la région de Tahoua où il sera passé à partir de 2008 ; une deuxième zone rurale est prévue, la région de Nouna au Burkina Faso. Par la multiplication et la diversification des points d'observation, en zone rurale comme en zone urbaine et dans différents pays, il s'agit autant de développer une approche comparative des formes de mobilité présente dans la bande sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, que de tenter de donner une vision un peu globale de ces mêmes mobilités.

<sup>4</sup> Nous avons choisi de ne pas traduire ce terme en français, dans la mesure où aucune expression ne correspond vraiment : *livelihood* (Chambers, Robert & Conway, Gordon R. (1991) *Sustainable rural livelihoods : practical concepts for the 21st century. IDS Discussion Paper, 29.* renvoie autant au mode de vie, qu'aux conditions de vie des populations. Chacune de ces deux notions n'en donnant qu'une traduction tronquée et imparfaite.

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur le protocole méthodologique se reporter à : Delaunay, Daniel, Boyer, Florence & Dureau, Françoise (2006) *Mesurer les mobilités spatiales: propositions d'enquêtes continues*, Paris, IRD-UR013-Documents de travail, diffusion restreinte, <http://www.bondy.ird.fr/transfert/ur013/MDD/Note%20m%e9thodologique%20protocole%20d'enqu%eate.pdf>.

Le protocole méthodologique de mesure des mobilités spatiales répond à l'exigence de continuité de l'observation, de pérennité pour en saisir les changements. Ce protocole associe une approche par les territoires et une approche par les circulations pour saisir en temps réel les flux et leurs implications. Pour l'instant, seule l'approche territoriale a été testée et mise en place, aussi nous nous focaliserons sur cette dernière, laissant de côté celle par les circulations tout en gardant à l'esprit qu'elle est indispensable pour répondre à l'exigence d'une approche globale des mobilités. L'approche par les territoires se fonde sur un outil de mesure qui associe l'approche biographique à différentes échelles temporelles et la mesure des réseaux sociaux et des échanges. L'approche par les circulations se fonde quant à elle, sur une mesure et une description des flux à partir de l'origine/destination, de la trajectoire et du réseau social du migrant en déplacement.

La volonté d'observer les mobilités autant dans une double continuité, spatiale et temporelle, a conduit à un certain nombre de choix : la répétition des enquêtes assure la continuité de l'observation des territoires comme des mouvements, de même qu'elle permet d'en saisir leurs dynamiques. Pour obtenir cette double continuité, la méthode de sondage, en milieu urbain est celle d'un panel de lieux. Ainsi, l'unité statistique est spatiale, l'unité résidentielle : en effet, les entrées et sorties du logement sont plus facile à suivre que des ménages qui sont eux-mêmes mobiles. Le mode de sondage est aréolaire, représentant un espace délimité (la zone urbanisée de Ouagadougou ou de Bamako par exemple).

Par la suite, la conception du questionnaire est modulaire afin d'assurer une observation la plus fine possible de la diversité des mobilités et des contextes. Chacun des modules qui composent ce questionnaire est autonome comme ces modules sont compatibles entre eux. A chacun des modules correspond une unité d'observation spécifique : la parcelle et le logement, les résidents, les mobilités résidentielles sur l'année, l'individu, la biographie individuelle, la fratrie, le capital social, les mobilités quotidiennes. Cette conception modulaire assure une certaine souplesse : en fonction des lieux d'observation, des thématiques développées, il est possible d'enlever ou d'ajouter un ou plusieurs modules, tout en conservant une cohérence d'ensemble. Le tableau suivant présente chacun des modules, l'unité d'observation concernée, ainsi que le contenu du questionnaire afférent.

Cependant afin de décrire un peu plus avant la démarche, il convient de préciser un certain nombre de définitions, contenues dans le questionnaire, mais qui guident ensuite l'analyse, orientent l'approche des migrations et des mobilités. Comme nous l'avons signalé précédemment, l'ambition du protocole est de mesurer l'ensemble des formes de mobilité, sans s'imposer a priori de critères spatio-temporels. Certes, il ne s'agit là que d'une ambition dans la mesure où certaines formes de mobilité se trouvent laissées de côté ou sont mal décrites : l'une des obligations de l'approche qualitative est par exemple, de renseigner les mobilités qui n'apparaissent que peu ou pas dans le volet quantitatif.

Pour saisir au mieux ces formes de mobilité, les définitions des catégories de résidents sont le plus large possible : la simple nuit passée dans le logement fait d'un individu un résident de ce même logement. Cette définition est ensuite affinée en distinguant les résidents habituels – il s'agit d'une catégorie classique dans les recensements – des résidents temporaires : les premiers sont identifiés sur la base de leur déclaration, alors que les seconds sont identifiés par le temps passé dans le logement, à savoir au moins 30 jours non consécutifs de présence au cours de l'année précédent l'enquête. Sont également comptabilisés les résidents habituels et temporaires absents, toujours selon les mêmes critères. Ainsi est obtenu un descriptif assez fin des entrées et sorties du logement (et des types de mobilité correspondants) et partant de l'occupation de l'espace, des relations entre territoires et peuplement.

Toutefois, si les mobilités de faible amplitude et sur un temps long sont relativement bien décrites à la fois par les distinctions entre ces catégories de résidents, le module sur les mobilités quotidiennes, et la biographie, les mobilités de moyenne amplitude n'apparaissent que de façon marginale. En effet, pour ce qui est du calendrier résidentiel sur l'année comme pour ce qui est de la biographie, l'introduction de critères temporels s'impose : pour le calendrier résidentiel sur l'année, le choix a été de ne retenir et décrire que les séjours d'au moins 30 jours non consécutifs dans le même logement. Un tel choix nous permet d'apporter des éléments de compréhension à des situations de multirésidence. Pour les trajectoires migratoires et résidentielles individuelles ne sont retenus que les séjours d'au moins un an dans un même lieu et un même logement : ce dernier choix est lié surtout aux questions de mémoire,

les expériences dans ce domaine ayant montré qu'il était difficile pour un individu de se souvenir et de situer dans le temps l'ensemble de sa trajectoire dans ses moindres détails (GRAB, 1999).

	<i>Unité d'observation</i>	<i>Descriptif du questionnaire</i>
Module 1	Parcelle Logement	Caractéristiques physiques, d'équipement du logement Statut d'occupation
Module 2	Individu : Catégorie résidentielle	Détermination de la catégorie résidentielle : résident présent/absent et résident habituel/temporaire
Module 3	Individu : Mobilités résidentielles annuelles	Mobilités résidentielles au cours de l'année écoulée
Module 4	Individu : Caractéristiques socio-économiques	Caractéristiques sociales, économiques et culturelles de l'individu
Module 5	Individu : Biographie de vie	Biographie de vie : trajectoire migratoire et résidentielle, trajectoire scolaire et des occupations, trajectoire familiale et matrimoniale
Module 6	Individu : Fratrie	Recensement des membres de la fratrie Evaluation des liens entre les membres de la fratrie Trajectoire migratoire des frères et sœurs
Module 7	Individu : Capital social	Evaluation de l'ampleur du réseau social par un générateur de noms Evaluation des liens entre ego et les membres de son réseau
Module 8	Individu : Mobilités quotidiennes	Usage des moyens de transport Mesure des mobilités à l'échelle de la semaine et de la journée

Si la reconstitution des trajectoires individuelles à différentes échelles temporelles, associée aux passages répétés permet de décrire assez précisément les entrées et sorties du logement, comme les différentes formes de mobilité, elle laisse de côté les individus les moins mobiles.

Aussi, les modules concernant la fratrie et le réseau social de l'individu visent à pallier à ce manque en resituant non seulement ces mobilités individuelles dans le cadre plus général des mobilités du groupe social, mais aussi en positionnant ego dans son réseau par la description du type de liens qu'il entretient avec les membres du groupe. Cette préoccupation touche à une question plus large concernant d'une part les logiques de choix en termes de mobilité, et d'autre part les relations entre le choix de migrer et la densité du réseau social. Autrement dit, se posent à ce niveau des interrogations concernant le projet migratoire et sa construction : est-ce que celui-ci est construit au niveau individuel ou au niveau familial, social ? Quels sont les processus de négociation à l'œuvre dans le groupe lors de la prise de décision de migrer ? Certes, le protocole quantitatif ne permet pas de répondre à l'ensemble de ces questions. Il apporte des éléments sur la relation entre importance ou non des mobilités et possession d'un réseau social dispersé, importance ou non des mobilités et densité de ce réseau social... c'est-à-dire autant d'éléments qui permettent de guider ensuite l'approche qualitative.

Par cette rapide présentation du protocole de mesure des mobilités spatiales, il s'agit de montrer comment il tente de répondre au mieux à l'ambition de mesure des formes de mobilités, comme à l'approche globale des mobilités. Cependant, ce protocole est complété par une approche plus

qualitative qui vise autant à pallier à ses manques qu'à répondre à des questions plus spécifiques (ces questions étant fonction de chacun des lieux et des thématiques d'observation). Nous avons choisi de ne pas développer précisément cette approche qualitative, dans la mesure où elle n'a pas encore été testée et mise en place. Nous n'en présenterons donc que les principaux éléments, en insistant plus particulièrement sur les liens entre les deux approches et sur les thématiques qui peuvent être développées.

#### LES SENS DES MOBILITES : POURSUITE D'UNE L'APPROCHE GLOBALE

Si le protocole de mesure des mobilités spatiales permet d'identifier les formes de mobilité en jeu, de les décrire et de les contextualiser, il n'apporte pas vraiment d'éléments quant à la place, aux significations dont ces mêmes mobilités peuvent se charger au sein d'un groupe social donné.

Sur le plan méthodologique, la démarche qualitative n'obéit pas aux mêmes contraintes que le protocole de mesure ; en particulier, elle n'a pas les mêmes exigences en termes de représentativité. Il s'agit plutôt de confronter les points de vue, les discours autour de thématiques spécifiques : ici les mobilités. *« On pourrait parler de triangulation complexe, dès lors qu'on tente de raisonner le choix de ces informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. Il ne s'agit donc plus de « recouper » ou de « vérifier » des informations pour arriver à une « version véridique », mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives »* (Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1995, p. 93). Cette recherche de « différences significatives » s'effectue normalement au fil des rencontres et de la progression du terrain de recherche. Suivant notre perspective, les questionnaires du protocole peuvent constituer des supports pour bâtir la stratégie de recherche : ils fournissent des premiers éléments qui peuvent ensuite, par le biais d'entretiens, d'observations être approfondis.

Dans le cadre urbain, à Ouagadougou, nous avons adopté trois stratégies qui se complètent et complètent le protocole de mesure, toujours avec le souci de l'exhaustivité maximum dans la description et la compréhension des mobilités. En arrière-plan de cette démarche se trouve la réflexion autour de la notion de *culture de la mobilité*.

Un premier axe vise, de façon assez classique, à parfaire la description du contexte urbain et migratoire : cet axe s'intéresse plus particulièrement aux acteurs institutionnels à la fois en termes de gestion urbaine (services administratifs, chefferie traditionnelle...) et en termes de gestion des migrations. Cette partie est indispensable dans la mesure où elle vise à pallier au manque de données disponibles sur l'espace d'étude, alors que sa connaissance fine est nécessaire autant à l'analyse des questionnaires, qu'à l'analyse des entretiens. Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche contextuelle, qui consiste à faire de ce contexte un élément de compréhension à part entière et pas simplement un cadre, une enveloppe englobante. Ainsi, une réflexion sur la notion de *culture de la mobilité*, comme une réflexion sur les relations entre les territoires et le peuplement, ne peut se départir d'une connaissance de ce même territoire et de la société. L'approche globale intègre la compréhension du contexte au même titre que celle des mobilités.

Un deuxième axe consiste à utiliser les questionnaires disponibles pour construire un descriptif plus pointu des pratiques de mobilité. Précédemment nous avons en effet, signalé que si l'ambition de protocole de mesure est de n'exclure aucune forme de mobilité, cette ambition n'est qu'en partie remplie. De la même manière, un certain nombre d'éléments quant au capital social de l'individu, à la dispersion du groupe familial n'apparaissent que de façon partielle. Par le tirage au sort de questionnaires parmi ceux déjà effectué, et par une analyse qualitative de ces mêmes questionnaires, il s'agit de construire des grilles d'entretien, qui ciblent certains individus et certaines formes de mobilité. Ainsi, par exemple, les projets migratoires et les logiques de négociation de ces projets dans le groupe familial pourront être approfondis ; les migrations circulaires mieux décrites, tout comme les représentations des mobilités, du départ dans un groupe...

Un troisième axe reprend plus une approche territoriale, par la construction de monographie de quartiers. Cette approche plus classique, à l'échelle du quartier, consiste à faire des sortes de focus sur des lieux particuliers. En effet, nous sommes plus proches de l'ambition d'une approche globale lorsque l'on se situe à une plus fine, à même de faire l'objet d'une monographie. La connaissance fine

de plusieurs quartiers (deux sont prévus à Ouagadougou) permet à la fois d'analyser plus spécifiquement la problématique des mobilités dans le cadre urbain (à la fois les mobilités résidentielles dans la ville, les arrivées et les départs de la ville, les mobilités quotidiennes), comme de préciser le rôle des contextes économiques, sociaux et politiques.

Ainsi cette approche plus qualitative, présentée ici de façon très succincte, s'articule avec autant qu'elle complète le protocole de mesure des mobilités. Ces articulations et complémentarités se retrouvent dans les thématiques qui ont été dégagées en termes d'analyse.

#### DECLINER LES MOBILITES SPATIALES : COMPARAISON ET QUESTIONS SPECIFIQUES

Dans la mesure où le protocole est en cours de passage depuis le début 2007, il ne nous est pas possible de présenter des résultats : l'analyse en tant que tel ne débutera (pour ce qui concerne Ouagadougou) qu'à la fin 2007. Cependant, différents axes d'analyse ont été identifiés : ces axes sont prévus pour être commun à l'ensemble des sites d'étude et ce afin de développer l'approche comparative. Ceci n'empêche pas, bien sûr, de dégager des axes spécifiques à des sites particuliers. Trois axes généraux d'analyse ont ainsi été dégagés pour l'instant : l'un porte sur les relations entre pauvreté et mobilités, l'autre sur l'articulation des mobilités et enfin un troisième sur les relations intergénérationnelles.

Les relations entre pauvreté et mobilités recourent la question des migrations et du développement – actuellement, le terme de pauvreté tendant à remplacer celui de développement- et peut se décliner à différentes échelles. D'un point de vue national, cette question est souvent analysée par rapport à la question des transferts, des revenus produits par certaines formes de mobilité, en particulier par les migrations internationales. Or la question de la pauvreté et des mobilités ne peut se réduire à cette seule dimension des transferts. En effet, elle concerne notamment la sélectivité des migrants, c'est-à-dire est-ce que la pauvreté est productrice de mobilité ou bien est-elle un facteur d'assignation à résidence. Autrement dit, la situation économique et sociale des individus joue-t-elle un rôle quant à l'accès aux mobilités (Lévy, Jean-Pierre and Dureau, Françoise, 2002) : cette question peut être reprise et déclinée pour l'ensemble des échelles de mobilité. Egalement, l'accès aux mobilités se joue à différentes échelles sociales : elle est fonction, certes d'une décision individuelle de se mettre en mouvement, mais cette décision dépend du capital social de l'individu, comme elle dépend de la position de l'individu à la fois dans le logement – question de la coresidence – dans le groupe familial – question de relation de parenté – et plus largement dans le groupe social. Pour expliciter cette décision de mobilités, il est possible de faire appel à la notion de projet migratoire, entendue comme un processus, notamment comme un processus de négociation à l'échelle du groupe et à l'échelle individuelle (Boyer, Florence, 2005).

Cette question de la pauvreté se charge également d'une dimension éminemment politique : en effet, on ne peut occulter le fait que le terme de pauvreté supplante aujourd'hui celui de développement en Afrique de l'Ouest : en quelque sorte, les individus sont « devenus pauvres ». Comment cette condition de pauvre est-elle appréhendée, comment est-elle décrite par les individus eux-mêmes ? Est-ce que le lien est établi entre les mobilités et la pauvreté ? Il s'agit de développer une approche objective de la pauvreté (par la biais d'indicateurs contenus dans le protocole de mesure des mobilités) et une approche subjective de cette pauvreté (par le biais du discours des individus), pour ensuite mettre en parallèle, en regard ces deux formes de discours et les pratiques effectives de mobilité.

Un deuxième axe concerne l'articulation des mobilités : cet axe reprend les principes du protocole à savoir de décrire les figures du continuum des mobilités spatiales. Au niveau de l'analyse, il est extrêmement complexe, voire impossible de mettre en parallèle l'ensemble des formes de mobilités identifiées. Aussi, il a été décidé de fonctionner plutôt par couple de mobilités, en testant systématiquement la pertinence de ces couples : par exemple, les liens entre migrations internationales et mobilités résidentielles, entre migrations internes et mobilités quotidiennes, entre migrations internationales et mobilités quotidiennes... Il est possible également d'analyser les mobilités sur les différentes échelles temporelles et de s'interroger sur ce qui lie ces échelles (quotidiennes, annuelles, biographiques) entre elles.

L'espace constitue une autre échelle de mobilité dont les articulations peuvent être aussi interrogées : cette échelle met en question la notion de frontière, c'est-à-dire les migrations internationales versus migrations internes qui interrogent les frontières nationales, les migrations rurales et les migrations



urbaines, qui interrogent la limite espace rural/espace urbain... Autour de cette notion de frontière se retrouve la question de la fluidité et/ou de la rupture entre les formes de mobilité, entre le passage d'un lieu à un autre. A ce niveau peut être développé une réflexion autour des notions de lieu, de distance et de coprésence. En effet, les individus mobiles jouent et se jouent de la distance, comme ils conjuguent des formes différentes de coprésence : la fluidité des lieux qui passe par la reconstruction de formes de l'ici ailleurs, comme par l'installation de l'ailleurs ici (par la circulation de l'information par exemple) tend à gommer les distinctions, les limites entre les espaces. Pourtant, le choix de mobilité, les choix de destination reposent en même temps sur des différenciations spatiales.

Enfin, un troisième axe concerne les relations intergénérationnelles : différentes préoccupations se retrouvent sous cet axe. La première, déjà évoquée, concerne le projet migratoire : celui-ci émerge généralement lorsque l'individu est jeune, qu'il est encore en situation de dépendance par rapport à des parents, des corésidents. Ce projet peut être initié par l'individu lui-même ou imposé par le groupe : toujours est-il qu'il fait l'objet d'un processus de négociation – à toutes les étapes de la migration, comme à toute les étapes de l'installation – dans lequel les rapports de hiérarchie liés à la parenté, à l'âge jouent un rôle important. La deuxième concerne plus la transition démographique toujours en cours en Afrique de l'Ouest qui aboutit à un déséquilibre générationnelle important : la masse de populations jeunes a un effet potentiel sur les migrations, en particulier sur les migrations urbaines. Cette question peut se recouper avec celle de la pauvreté : en ville, la masse de jeunes actifs ne peut que très difficilement être absorbée par des économies déficientes. Si l'économie informelle a joué pendant longtemps le rôle de soupape de sécurité, elle apparaît aujourd'hui comme saturée. Aussi, est-ce que la seule perspective pour ces jeunes est de bouger, de se mettre en mouvement, « d'aller chercher quelque chose » pour reprendre une expression très courante en Afrique francophone ? Ou bien, leur situation économique et sociale les assigne-t-elle à résidence, l'imaginaire migratoire étant alors la seule porte de sortie ?

Les différents axes présentés ici ne constituent que des pistes de recherche et d'analyse ; d'autres thèmes peuvent émerger en particulier en fonction du contexte de chacun des lieux d'enquête.

#### EN GUISE DE CONCLUSION : VERS UNE COMPREHENSION DE LA COMPLEXITE DES TERRITOIRES ET DU PEUPELEMENT

Ainsi le protocole méthodologique d'approche du continuum des mobilités spatiales s'articule autour de différentes entrées avec comme objectif commun l'approche globale et la mesure de ces mobilités, ainsi que la réflexion sur une culture de la mobilité. Ces différentes entrées sur le terrain et dans le monde des mobilités africaines sont construites en jouant entre une approche générale, des focus sur des questions, des espaces et des groupes plus fins. L'objectif est de rendre compte de cette complexité qui se noue aujourd'hui dans l'espace ouest-africain autour de la question des mobilités, mais aussi autour des questions de peuplement et territoire.

Certes les mobilités constituent, comme nous l'avons dit, un enjeu politique majeur essentiellement dans la relation Nord/Sud, enjeu politique qui devient indissociable des questions de développement tant les politiques de développement tendent à devenir des politiques migratoires (en particulier ce qui touche au co-développement). L'approche développée ici vise à prendre de la distance par rapport à ces différents enjeux, en menant une réflexion plus globale. Au final il s'agit de replacer ces questionnements dans le contexte africain, c'est-à-dire de reprendre, de déconstruire nos catégories habituelles d'analyse des mobilités pour les reconstruire, les redéfinir en fonction des contextes d'étude.

Finalement si originalité il y a dans ce protocole, c'est tenter de conjuguer une mesure des mobilités à une approche de l'imaginaire lié à ces mobilités. Tenter d'aller vers une compréhension de cette quotidienneté des mobilités, dans le sens d'habitude, de cette connaissance du reste du monde qui produit du mouvement, ne serait-ce que par l'imaginaire, malgré une certaine assignation à résidence. Comme le font eux-mêmes les acteurs du mouvement, il s'agit de « jongler avec des formes de mobilité – imaginer, tester, échouer, recommencer » (Malaquais, Dominique, 2006, p. 21).

- Bocquier, Philippe & Traoré, Sadio (2000) *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne*, Paris, L'Harmattan, 148.
- Boyer, Florence (2005) Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée. *Stichproben. Special Issue on African Migrations, Historical Perspectives and Contemporary Dynamics*, 47-67.
- Bustamente, Jorge A., Delaunay, Daniel & Santibanez, Jorge (1997) *Taller de medicion de la migracion internacional*, Tijuana, Paris, COLEF, ORSTOM, 262.
- Chambers, Robert & Conway, Gordon R. (1991) Sustainable rural livelihoods : practical concepts for the 21st century. *IDS Discussion Paper*, 29.
- Clifford, James (1999) *Routes. Travel and Translation in the Late Twentieth Century*, Cambridge-London, Harvard University Press, 416.
- De Bruijn, Mirjam, Van Dijk, Han & Van Dijk, Rijk (2001) Cultures of travel: Fulbe pastoralists in central Mali and Pentecostalism in Ghana. In De Bruijn, Mirjam, Van Dijk, Rijk & Foeken, Dick (Eds.) *Mobile Africa. Patterns of Movement in Africa and Beyond*. Leiden-Boston-Köln, Brill, 63-88.
- Delaunay, Daniel, Boyer, Florence & Dureau, Françoise (2006) *Mesurer les mobilités spatiales: propositions d'enquêtes continues*, Paris, IRD-UR013-Document de travail, diffusion restreinte,  
<http://www.bondy.ird.fr/transfert/ur013/MDD/Note%20m%e9thodologique%20protocole%20d'enqu%eate.pdf>
- Dureau, Françoise & Florez, Carmen Elisa (2000) *Aguaitacaminos. Las transformaciones de las ciudades de Yopal, Aguazul y Tauramena durante la explotación petrolera de Cusiana-Cupiagua*, Santafé de Bogota, Ediciones Uniandes. Tercer Mundo, 364.
- GRAB (Ed.) (1999) *Biographies d'enquêtes : bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED, PUF, IRD, 340.
- Lévy, Jean-Pierre & Dureau, Françoise (Eds.) (2002) *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, 411.
- Malaquais, Dominique (2006) Villes flux. Imaginaires de l'urbain en Afrique aujourd'hui. *Politique Africaine*, 17-37.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1995) La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, 71-112.
- Van Dijk, Han, Foeken, Dick & Van Til, Kiky (2001) Population mobility in Africa: An overview. In De Bruijn, Mirjam, Van Dijk, Rijk & Foeken, Dick (Eds.) *Mobile Africa. Changing Patterns of Movement in Africa and Beyond*. Leiden-Boston-Köln, Brill, 9-26.